

CHAPITRE 6 – Les espaces ruraux : multifonctionnalité ou fragmentation ? (en France)

Doc 2 p. 152 : La Normandie : une mosaïque de paysages

Les paysages normands offrent une impression de kaléidoscope. Le relief est dans l'ensemble modéré, mais alternent des régions bocagères vallonnées essentiellement consacrées à l'élevage (pays d'Auge, pays de Bray, Cotentin, Bocage virois), des régions de plaines ou plateaux tournées vers les grandes cultures en openfield (campagne de Caen, pays de Caux), des plaines marécageuses aménagées (Marais du Cotentin et du Bessin) et quelques grands massifs forestiers (forêts de Lyons ou de Brotonne). Cette variété de paysages tient essentiellement aux contrastes géologiques. À l'ouest, le massif armoricain et son socle imperméable disséqué en collines par un dense réseau hydrographique ; à l'est, le bassin parisien et ses terrains sédimentaires¹. La Normandie sédimentaire offre elle-même une mosaïque de terroirs : elle oppose des plateaux crayeux précocement défrichés et occupés en openfield à des régions de bocage. La carte de la Normandie affiche une multitude de « pays » construits autour d'unités naturelles et paysagères individuellement polarisées par un réseau de petites villes ou de gros bourgs.

Cécile Gnahoré-Barata, « Normandie : une grande région réunifiée entre terre et mer », dans Les 18 Régions françaises, Ellipses, 2017.

1. Roches formées par l'accumulation de sédiments divers (morceaux de roches, sables, argiles, débris coquilliers) qui se déposent en couches, appelées strates.

Doc 4 p. 153 : Le recul du bocage normand

En Basse-Normandie, la « modernisation agricole » engagée au tournant des années 1950 a induit une recomposition sans précédent des espaces et des paysages ruraux [...]. La multiplication des programmes de « reconstruction » du bocage depuis la fin des années 1970 témoigne de l'intérêt croissant porté à ces paysages emblématiques des campagnes de l'Ouest de la France. Ce renouveau signe un changement de paradigme important, après plusieurs décennies de recul continu du bocage. Les paysages de bocage, caractérisés par une morphologie parcellaire complexe et par l'omniprésence de l'arbre, ont en effet longtemps été perçus comme des obstacles à la « modernisation » de l'agriculture engagée au tournant des années 1960. Une vaste campagne de remembrement avait alors permis d'adapter le paysage aux logiques du productivisme agricole, conduisant à la destruction de la moitié du linéaire bocager en France. Pourtant, tandis que se développent des politiques de « rebocagement » dans de nombreuses collectivités territoriales et que les procédures de remembrement sont de moins en moins utilisées, la rationalisation des paysages de bocage se poursuit encore aujourd'hui.

T. Preux, D. Delahaye et M. Marie, « Transformation des structures agricoles et recomposition des paysages de bocage », www.projetsdepaysage.fr, 2015.

Doc 6 p. 154 : Le cheval au cœur du territoire normand

Avec 115 000 équidés sur son territoire, un pôle de compétitivité, des sites prestigieux comme le haras national du Pin, la Normandie est intrinsèquement liée au cheval [...]. La Région mise depuis plusieurs années sur cette filière pour développer et dynamiser son territoire. Seule région au monde à accueillir l'ensemble des familles de la filière équine (courses, sports équestres, loisirs autour du cheval...), la Normandie est la terre du cheval par excellence [...].

Les 6 470 entreprises normandes ayant une activité en lien avec les équidés constituent une filière économique à part entière et génèrent près de 18 000 emplois. La Région accompagne le développement de cette filière par le renforcement des compétences des professionnels, les aides aux investissements des entreprises, le développement de pôles structurants (Pôle hippique de Saint-Lô, Haras du Pin, Plateforme Hippolia) et le développement de la recherche et de l'innovation [...].

La Région accompagne le développement de la pratique de l'équitation chez les jeunes, ainsi que l'organisation d'événements équestres de niveau international [...]. Enfin, elle accompagne le développement du tourisme autour du cheval.

« La Normandie équine », Région Normandie [en ligne],

consulté en mars 2019.

Doc 9 p. 155 : Des terres normandes bétonnées

Le béton grignote beaucoup trop les surfaces naturelles de Normandie, un phénomène qui inquiète les agriculteurs. L'artificialisation des sols progresse à un rythme cinq fois supérieur à la croissance démographique !

Les logements vacants ont augmenté de 5,4 % par an entre 2010 et 2015, hausse la plus forte parmi les régions de France, la moyenne étant de 3,4 % pour la France métropolitaine. Les centres-villes se vident au profit de nouvelles constructions en périphérie, que ce soit pour l'habitat, le commerce ou les activités économiques. Mais la vacance ne concerne pas seulement les centres : les trop nombreuses zones commerciales au sein des zones périphériques sont également concernées.

La progression des espaces artificialisés s'opère aux dépens des terres agricoles, souvent de grande qualité, et dans une moindre mesure au détriment des zones naturelles ou boisées.

Les conséquences environnementales et sociétales sont nombreuses, notamment du fait de l'imperméabilisation des sols avec l'aggravation des risques d'inondation dont l'utilisation à des fins de production alimentaire ou non alimentaire est définitivement compromise. On observe une diminution de 54 % des prairies ces quarante dernières années en Normandie. La Région veut s'engager fortement pour endiguer le phénomène de bétonisation.

Actu.fr, site de presse régionale [en ligne], 16 janvier 2017.

Doc 1 p. 156 : Des espaces ruraux aux multiples usages

Le nombre croissant d'acteurs habitant ou fréquentant ponctuellement les espaces ruraux s'associe à une pluralité d'usages et de représentations territoriales qui sont susceptibles de créer des situations de conflits. Les campagnes périurbaines constituent l'un des exemples emblématiques de ces espaces réceptacles de tensions, en raison de leur caractère multifonctionnel. En effet, ils accueillent au moins trois types de fonctions, induisant des usages concurrents et des divergences entre acteurs locaux : une fonction économique de production (agriculture, éventuellement petite industrie), une fonction résidentielle et récréative (la campagne comme cadre de vie, qu'il s'agisse d'un habitat permanent ou temporaire) et une fonction de conservation (protection de la biodiversité, du patrimoine naturel, culturel et paysager).

Les usagers de l'espace rural sont alors multiples (agriculteurs, artisans, néoruraux¹, touristes, habitants des périphéries des villes, employés, entreprises, services de l'État, etc.) et s'opposent souvent sur l'utilisation de celui-ci, ayant chacun des visions différentes, voire opposées, de son développement.

Alexis Gonin et Christophe Quéva, Géographie des espaces ruraux,

© Armand Colin, 2018.

1. Citadins venus s'installer dans les espaces ruraux.

Doc 2 p. 156 : Le Luberon : les évolutions d'un espace rural

Ce territoire [le Luberon], marqué par des villages perchés médiévaux renommés, a été investi depuis les années 1930 par des communautés d'artistes sur l'exemple des peintres André Lhote, Marc Chagall ou de l'acteur Samuel Beckett. Le massif a ensuite été intégré à l'attractivité d'Avignon et de son festival, et a bénéficié dès lors des choix résidentiels d'une population à fort capital culturel et financier en provenance de Paris, Marseille et d'Aix-en-Provence. Ces moteurs résidentiels ont transformé une pratique encore marginale en une mode d'élite culturelle autour des pôles de Gordes, Oppède et Roussillon.

À partir des années 1980, la tendance s'est encore élargie à de nouvelles populations très aisées du cinéma, de la télévision mais aussi du secteur de la finance et de la politique, constituant ainsi une classe de gentrificateurs¹ fortunés qui ont diversifié encore les profils des habitants mais surtout conduit à un processus spéculatif de valorisation maximale du foncier [...]. La pression foncière s'exerce tout particulièrement au détriment de l'activité agricole et devient conflictuelle.

S. Depraz, La France des marges. Géographie des espaces « autres »,

© Armand Colin, 2017.

1. Personnes à l'origine du processus de gentrification (voir p. 60).

Doc 1 p. 210 : L'agriculture française dans le monde

Les productions agricoles françaises sont extrêmement bien insérées dans la mondialisation. La France est la première puissance agricole en Europe, la cinquième au niveau mondial. La part de la France dans les exportations mondiales est cependant en recul, du fait de la concurrence de certains pays émergents comme le Brésil. Surtout, toutes les productions ne sont pas concernées : céréales, vins, sucre et produits laitiers sont ainsi très présents à l'international alors que les fruits et légumes, les huiles, les produits de la mer ou une grande partie de la viande connaissent des difficultés.

Les systèmes productifs agricoles poursuivent leur évolution pour faire face à la demande mondiale, mais également pour répondre à de nouvelles exigences en termes de qualité, notamment de traçabilité. L'intégration à l'agribusiness¹ et le productivisme¹ ont aussi été à l'origine de dégradation environnementale [...].

Certains systèmes productifs évoluent désormais vers des productions à la fois plus équitables en termes de rémunération et plus respectueuses de l'environnement.

Magali Regehza-Zitt, La France dans ses territoires,

© Armand Colin, 2017.

1. Agribusiness et agriculture productiviste : voir p. 214.

Doc 5 p. 211 : La réforme de la PAC¹

Les lignes posées en 2017 par la Commission européenne de la future PAC 2021-2028 – même si ses contours restent encore flous – annoncent une double rupture. La première réside dans une baisse substantielle des subventions allouées aux agricultures européennes (officiellement de 5 % selon les propositions de la Commission européenne). La seconde rupture renvoie à un nouveau principe : la renationalisation des politiques agricoles. Les États récupéreraient alors une grande marge de manœuvre dans l'orientation des financements agricoles européens. Ce qui signifie dès lors que la PAC ne vise plus à une logique de convergence entre les systèmes agricoles européens mais contribue, au contraire, à une exacerbation des clivages intra-européens.

La PAC pourrait n'être finalement qu'un cadre peu prégnant se réduisant à une dotation financière que les États emploieraient à leur guise.

Alexandra Monot et Franck Paris,

Les Espaces ruraux en France, Bréal, 2018.

1. Politique agricole commune : voir p. 214.

Cours. Des espaces ruraux multifonctionnels, entre initiatives locales et politiques européennes (p. 160-161)

Comment les dynamiques démographiques et économiques transforment-elles les espaces ruraux ?

1 - Des espaces productifs agricoles en mutation

L'agriculture française occupe la première place en Europe. Elle s'organise en filières agroalimentaires dominées par des multinationales : Limagrain (semences), Lactalis, Danone (produits laitiers), Pernod Ricard (spiritueux). Elle se maintient au 5e rang mondial pour les exportations de produits alimentaires principalement destinées à l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie (vins, fromages) mais aussi l'Afrique et le Moyen-Orient (blé, volailles, lait).

L'agriculture française connaît des évolutions contrastées. La concurrence européenne et mondiale renforce la spécialisation des espaces agricoles. La polyculture régresse au profit de l'agribusiness (maïs en Alsace et dans le NordOuest, blé dans l'ouest du Bassin parisien, colza dans sa partie est).

Néanmoins, l'élevage extensif labellisé (Jura, Limousin, Auvergne) résiste mieux à la crise que l'élevage intensif (Bretagne). Les grands vignobles restent aussi très compétitifs (Bordelais, Bourgogne, Champagne).

La France s'efforce d'assurer la durabilité de son agriculture. Face aux conséquences environnementales de l'agriculture productiviste (pollution des rivières, irrigation excessive, pollution des sols et des eaux en Bretagne et aux Antilles) et aux nouvelles exigences des consommateurs, certains producteurs se lancent dans

l'agriculture biologique. D'autres complètent leurs revenus grâce à l'agritourisme (Normandie, Périgord, Gascogne) ou la production de biogaz.

2 - Une diversification sociale et fonctionnelle

Les territoires ruraux présentent des dynamiques démographiques contrastées. Depuis la fin des années 1990, certaines campagnes françaises connaissent un regain d'attractivité. C'est la conséquence de la fin de l'exode rural, mais aussi de l'installation de néoruraux. Ces recompositions entraînent un renouveau des populations rurales (installation de jeunes couples avec enfants), même si certaines régions restent durement confrontées au vieillissement de leur population (Pyrénées, Limousin, Martinique).

Les espaces ruraux font face à une pression urbaine croissante. L'étalement des villes s'accélère depuis les années 1980. C'est la conséquence de l'augmentation du coût de l'immobilier en ville, combinée à la volonté d'accéder à la propriété (maison avec jardin) et aux possibilités offertes par le télétravail. Les territoires offrant les plus forts atouts (accessibilité, espaces verts, services variés) sont les plus attractifs (côte Atlantique, Midi toulousain).

Ce renouveau favorise la multifonctionnalité des campagnes. Si certains territoires ruraux demeurent très agricoles (Beauce, Champagne, Bourgogne), d'autres sont marqués par le renouveau de la fonction résidentielle et l'écotourisme (Provence, sillon alpin, La Réunion). Certains territoires sont aussi animés par des districts industriels dans des filières spécialisées (décolletage de la vallée de l'Arve, serrurerie du Vimeu) ou plus diversifiées (Choletais, Jura).

3 - Des enjeux d'aménagement rural

Les espaces ruraux sont aujourd'hui très fragmentés. Les plus proches des métropoles bénéficient d'une population jeune et de services diversifiés tandis que les plus éloignés sont fragilisés par le vieillissement et l'enclavement (Cévennes, Corse). Leur vitalité dépend aussi de la composition sociale des néoruraux : citadins défavorisés (Morvan) ou populations aisées de retraités (côte Atlantique), de cadres (Monts du Lyonnais) ou d'étrangers (Périgord).

L'aménagement rural mobilise des acteurs à différentes échelles. La Politique agricole commune de l'Union européenne a joué un rôle essentiel dans la modernisation de l'agriculture. L'État, qui a financé l'amélioration de l'accessibilité de certaines régions (autoroutes dans le Massif central...), lutte désormais contre la fracture numérique (Plan France Très Haut Débit). Les collectivités territoriales, en métropole comme dans l'outre-mer, soutiennent les actions de développement local (zones d'activités, marchés de producteurs) pouvant bénéficier d'aides européennes.

Cependant, la durabilité des politiques de développement rural s'avère contrastée.

Les acteurs publics défendent la protection de l'environnement (interdiction de certains insecticides) tout en soutenant le productivisme agricole (subventions européennes, pôles de compétitivité). Les exonérations fiscales en faveur des zones de revitalisation rurale ne compensent pas le déficit d'attractivité engendré par la fermeture des services publics les moins efficaces (Auvergne, Berry).

Doc 2 p. 162 : Les services publics, un enjeu national

5 480 202 agents publics travaillent au service des citoyens, dans une des administrations françaises. Les services publics au quotidien, qu'est-ce que c'est ?

- 13 millions d'élèves collégiens, lycéens et apprentis pris en charge chaque jour par l'enseignement public ;
- 20 millions de patients soignés dans les services d'urgences des hôpitaux tous les ans ;
- plus de 4 millions d'interventions réalisées par les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) chaque année ; • plus de 39 millions d'objets acheminés par la Poste chaque jour.

Et bien d'autres choses : la police et la gendarmerie, les impôts, la Caisse d'allocations familiales, Pôle emploi, l'ensemble des missions d'inspection et de contrôle conduites par l'État dans le champ de la sécurité sanitaire, alimentaire, de la répression des fraudes...

Et pourtant, 45 % des usagers perçoivent une dégradation de la qualité des services publics et seuls 14 % des Français considèrent que les responsables politiques et les institutions prennent suffisamment en compte leurs préoccupations.

Extrait de la fiche de préparation d'une des quatre thématiques
du Grand Débat national, [en ligne] janvier 2019.

Doc 5 p. 163 : Services publics et cohésion sociale

La révision générale des politiques publiques (RGPP) a été mise en place en 2007. Certaines communes ont perdu, en même temps, des classes dans les écoles, leur tribunal, leur hôpital... [...] La France rurale, soit 20 à 25 % de la population, a vécu une recomposition majeure, notamment là où la densité est inférieure à 15 habitants au kilomètre carré.

Le repli des services publics a un effet boule de neige sur les territoires. La fermeture d'un service public, au-delà du lieu, déstabilise l'ensemble de la collectivité locale. L'école, la gendarmerie ou le tribunal constituent l'élément d'un tout. Le service public est également un lieu de sociabilité. [...] De plus, les conséquences sont aussi économiques : quand un service public s'en va, ce sont tous les salaires des fonctionnaires qui partent, avec un effet direct sur l'économie et les commerces locaux.

Des communes essayent d'innover pour répondre à ces défis. Cela va des cantines partagées aux maisons de santé, en passant par des systèmes de transport ingénieux ou des bibliothèques itinérantes. Parfois, les collectivités locales vont même au-delà de leurs compétences, en investissant dans la santé, en salariant des médecins, en construisant des casernes de gendarmerie. Face à toutes ces recompositions, elles ont su inventer, mais cette capacité d'adaptation a ses limites. Il faut désormais s'interroger : tout ne peut pas être monétaire et mesuré par des indicateurs statistiques, et peut-être que les notions de qualité de vie, de cohésion sociale devraient aussi être prises en compte.

Entretien avec François Taulelle, géographe, Libération, 22 janvier 2019.

Doc 6 p. 163 : L'égalité d'accès aux services publics

À l'opposé des élus et citoyens des territoires désertés par les services publics, la puissance publique répond que la fermeture des services publics renvoie à un impératif d'égalité d'accès. On comprend bien que l'argumentaire ne repose alors pas sur l'égalité géographique, mais sur une forme d'égalité de traitement. Le service public doit être le même pour tous les usagers et offrir les mêmes garanties de qualité. L'argument invoqué repose sur le postulat implicite que les services publics fermés ou menacés de l'être n'offrent pas un service public de qualité suffisante.

La fermeture d'une maternité de campagne est justifiée par les pouvoirs publics par l'impératif d'offrir à tous les patients la même qualité de soins. Dans le cas très particulier de la maternité du Blanc, dans l'Indre, l'argument invoqué relève de la sécurité des patientes. La maternité est présentée comme trop petite pour avoir une activité suffisante permettant de maintenir à niveau les compétences du personnel médical. Aussi, l'Agence régionale de santé du Centre-Val de Loire invoque-t-elle un risque sanitaire pour les patientes qui seraient prises en charge par un personnel en sous-activité. Par ricochet, l'activité de ces établissements est trop faible pour qu'ils parviennent à attirer et fidéliser le personnel médical, ce qui aggrave la sous-activité.

Dans le cas de ces fermetures, les autorités considèrent que ces services publics de proximité ne sont pas dignes d'être qualifiés comme tels. À défaut d'atteindre un certain référentiel de qualité, ils mériteraient de fermer.

V. Joannidès de Lautour, docteur en comptabilité/ contrôle de gestion et
professeur à l'école

de management de Grenoble, Les Échos, 20 novembre 2018.